



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise

Procès-verbal du Comité syndical – 7 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 7 mars à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le 26 février 2024, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond Astier, Président du SME.

PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES :

ALRIC Jean-Louis, ARCHIMBAUD Guy , ASTIER Raymond, BARDY André, BARREIROS Nathalie, BERNARD Jean-Paul, BOILOT Dominique, BOUILLAND Frédéric, BOURBON René, BOUYGES Jacqueline, BRECHET Alain, BRETTE Laurent, BRUN Claudine, BRUN Bernard, CHALLIER René, CHASSANG Jean-Pierre, CHATRAS Dominique, CHAUNIER Sébastien, CHAUVANET Christine, CHAZALON Josiane, CLERMONT Christian, CORRE Jean-Marie, COSTON David, COUDERT Bernard, CREGUT François, DE FREITAS Pascal, DESVIGNES Jean, DOMAS Patrick, DUCREUX Bernard, DURAND Raymond, ESPEIL Michel, FARGEIX Jeannine, FRAISSE Pierre-Luc, GANNE Claudine, GOMEZ Jean-Marc, GOURBEYRE Bernard, JOUMARD Martine, LASCAUX Jean-Claude, LHERMET Florence, LOUBINOUX Isabelle, MARCHAT Patrick, MARCHAT Sébastien, MARTINANT Vincent, NICOLLET Michel, NURIT Alain, OLLE Alain, PAGESSE Pierre, PAPON Franck, PONTRUCHER Bruno, RESTOUEIX Daniel, RIGAL Jean-Pierre, ROUX Frédéric, SADOURNY Jacqueline, SARRE Jocelyne, SARRON Patricia, SAUVADET Marie-Hélène, SAUVADET Michel, SAUVANT Jean-Pierre, TEZENAS Olivier, TROQUET Bernadette, VEGA Richard, VIAL Christophe et VALLEFONT Michel

ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS):

JACOB Claude (TERRANOVA Philippe), GUITTARD Dominique (DESSON Claude), FARY Jean-François (PELISSIER Philippe), HONORATO Rémy (SILVESTRI Jacques), MOURET Laurent (VALETTE Henri), RAVEL Pierre (BERNARD Maurice) et MARTIN Julien (BOIVIN Noël).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

BAYARD Éric a donné pouvoir à MARTINANT Vincent, SERVAYRE Hélène a donné pouvoir à BRECHET Alain, VERLHAC Jean-Pierre a donné pouvoir à FRAISSE Pierre Luc, FOUCAULT Marie-Françoise a donné pouvoir à BARDY André, LAGEIX Victor a donné pouvoir à PAPON Franck et MOURGUE Isabelle a donné pouvoir à LEGENDRE Denis.

ABSENTS EXCUSÉS :

AMBLARD Philippe, BRUNEL Séverine, COURTINE Yannick, DENIZOT Jean-Pierre, GAUMY Jean-Yves, GUILHOT Patrice, LE MARREC Laurys, MEALLET Roger-Jean, SATURNIN Michelle et YEPES Sébastien.

ABSENTS :

AUDEBERT Daniel, AUDIGIER Delphine, BARP Frédéric, BONNET Stéphane, BOUDET Philippe, BRUHAT Pascal, BRUNHES Julien, COUPELON Jimmy, COMPTOUR Antoine, DEFARGES Antoine, DRUELLE Jean-Claude, DUMOULIN Michel, ESPECHE Christophe, GAUDRIault Damien, GOUTTE Martine, GOYON Guy, GREGOIRE Nathalie, MAISONNEUVE Alain, MARIDET Eric, MOISSAING Gilles, PELISSIER Didier ; ROCHE Laurent, ROCHETTE Christophe, SAVIGNY Frédéric, THALAUD François et TONDEREAU Sébastien.

1. Procès-verbal du Comité syndical du 14 décembre 2023

Une erreur de saisie a été constatée sur la liste des présents / absents sur le procès-verbal, celle-ci a été rectifiée. Approuvé à l'unanimité.

2. Information sur le marché attribué : travaux de réhabilitation des captages d'eau potable – Programme 2023 – Captages de Venèche – Commune de La Chapelle Marcousse

L'unité de production de Venèche est constituée de 6 captages et d'une petite bêche tampon de 5 m³. L'inspection des drains de ces ouvrages en 2022 et 2023 a montré des défauts d'étanchéité. Cette ressource est régulièrement en tension à l'étiage de l'automne et du débit hivernale. Pour pallier à cela, des rotations de camion-citerne sont réalisées pour maintenir la distribution en eau potable des abonnés.

Un dossier de subvention exceptionnelle (plan de résilience) a été déposé auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Le taux d'aide pour cette opération s'élève à 70%.

Pour rappel, la mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement Cabinet MERLIN / CPGF Horizon pour un montant de 28 475 € HT. Le syndicat a lancé l'appel d'offre travaux pour la réhabilitation des captages d'eau potable de Venèche sur la commune de LA CHAPELLE MARCOUSSE. Deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres (CHEVALIER ET LACOMBE). Après analyse des offres, le marché de travaux de réhabilitation des captages de Venèche a été attribué l'entreprise LACOMBE pour un montant de 583 853 € HT.

3. Volet technique : informations diverses

– Etat d'avancement du dossier sur la Télérelève :

Ce dossier est très conséquent dans la mesure où nous dépassons les seuils européens et que cela aura un impact sur la délégation de service public en cours. A cet effet et afin de nous assister, le SME a recruté :

- ID EAU CONSEIL, cabinet d'études spécialisé sur cette technologie pour la partie technique ;
- et BERT Consultant, pour la partie économique et juridique.

L'appel d'offres a été lancé le 7 février avec une remise des offres le 11 mars à 12h00. Le dossier de demande de subvention a été déposé le 23 février auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre d'un accord de résilience sur une enveloppe estimative de 10 millions d'euros avec une éventuelle participation de l'Agence de l'Eau à hauteur de 3,5 millions d'euros. Le Syndicat est dans l'attente des réponses des entreprises et de l'Agence de l'Eau.

– Schéma directeur :

Le renouvellement du schéma directeur d'alimentation en eau potable du Syndicat est en cours d'élaboration par le groupement ALTEREO – Cabinet Merlin.

Il est à noter que la première phase, consiste principalement à la collecte de données, touche à sa fin et la phase de mesures de modélisation du réseau démarrera au printemps.

Dans le cadre de ce schéma, la réalisation d'un bilan besoin-ressource à l'horizon 2050 est nécessaire. Le bureau ALTEREO a réalisé un bilan par commune de l'évolution démographique sur les dernières années, et un recensement des documents d'urbanisme existants. Une fiche par commune, avec une projection à 2030, 2040 et 2050 a été réalisée et a été transmise à chaque commune par mail afin d'y apporter les précisions que leur semblent nécessaires ou pas.

– Point sur les travaux – Programme 2022 et 2023 :

✓ Travaux dans les communes – Programme 2022

Sur ce programme, les travaux sont terminés à SAINT-SATURNIN et AULHAT- FLAT, sauf sur la commune du BREUIL-SUR-COUZE sur laquelle il y a une coordination avec le service des routes du Conseil Départemental.

✓ Travaux dans les communes – Programme 2023

Ce programme se décomposait en 4 lots.

Lot n°1 - Entreprise ROUX pour un montant du marché de 279 890 €. Les travaux sont en cours sur la commune de CORENT et sont terminés sur LE CENDRE.

Lot n°2 - Entreprise HUGON TP pour un montant du marché de 225 969 € H.T. Les travaux sont en cours sur la commune de SAURIER et sont terminés à CHADELEUF et SAINT-DIERY

Lot n°3 - Entreprise CYMARO pour un montant du marché de 220 279,50 € H.T. Les travaux sont attente de coordination sur AUGNAT et CLEMENSAT. Travaux terminés au BROC.

Lot n°4 - Entreprise CHEVALIER pour un montant du marché de 205 525 € H.T. Les travaux sont terminés sur les communes de CHARBONNIER-LES-MINES et SAINT-GERMAIN-LEMBRON.

✓ Marchés à bons de commande – Période du 2/2/2023 au 2/2/2024

Un point est établi sur les communes qui ont pu bénéficier des travaux d'extensions à partir des marchés à bons de commande ; ceux-ci se décomposant en deux lots :

Lot n°1 - Entreprise SADE. Il s'agit de petites extensions de réseau d'eau potable pour des opérations inférieures à 10 000 € HT et restructuration du réseau. Le montant maximum annuel des travaux sur cette période est de 350 000 H.T.

Lot n°2 - Entreprise SCIE. Il s'agit de des petites extensions de réseau d'Eau Potable pour des opérations supérieures à 10 000 € HT. Le montant maximum annuel des travaux à réaliser sur cette période est de 150 000 € HT.

✓ Travaux de reconstruction des réservoirs d'Aubière et Chambon sur Lac

Les travaux concernant les réservoirs d'AUBIERE sont terminés et ceux de Chambon sur Lac sont quasiment achevés. Le chantier relatif au dévoiement des canalisations sur Chambon sur Lac vient de commencer.

✓ Photovoltaïque

Monsieur Sébastien DUFOUR, Territoire d'énergie Puy-de-Dôme, a pris contact avec le Syndicat afin d'exposer l'opportunité que représenterait la pose de panneaux photovoltaïques sur les infrastructures du SME au vue du coût de l'énergie.

✓ Fuite à Veneix -Commune de Sauvagnat Sainte Marthe

Une importante fuite a eu lieu sur une canalisation de diamètre 150 en acier située en bord d'autoroute et en bord de rivière Allier, début janvier 2024 au lieu-dit Veneix sur la Commune de Sauvagnat Sainte Marthe. Au vu de la particularité de cette canalisation, de sa topographie et de sa situation, une présentation est faite par Suez Eau France.

✓ Etat des Ressources

Un état des ressources a été présenté par Suez Eau France.

4. Délibérations :

- N°001/2024 – Intérêt Commun – Adoption du Compte de gestion de l'exercice 2023 - Budget eau - Approuvée à l'unanimité
- N°002/2024 - Intérêt Commun - Adoption du Compte de gestion de l'exercice 2023 - Budget assainissement - Approuvée à l'unanimité
- N°003/2024 - Intérêt Commun - Compte administratif de l'exercice 2023 - Budget eau - Approuvée à l'unanimité
- N°004/2024– Intérêt Commun - Compte administratif de l'exercice 2023 - Budget assainissement - Approuvée à l'unanimité
- N°005/2024– Intérêt Commun - Affectation du résultat de l'exercice 2023 - Budget eau - Approuvée à l'unanimité
- N°006/2024 – Intérêt Commun - Affectation du résultat de l'exercice 2023 - Budget assainissement - Approuvée à l'unanimité
- N°007/2024– Intérêt Commun - Budget primitif – 2024 -Eau - Approuvée à l'unanimité
- N°008/2024 – Intérêt Commun - Budget primitif 2024 – Assainissement - Approuvée à l'unanimité
- N°009/2024 –Intérêt Commun - Tarifs 2024 - Approuvée à l'unanimité
- N°010/2024– Intérêt Commun – Subvention exceptionnelle à la commune Aulhat-Flat - Approuvée à l'unanimité
- N°011/2024 – Intérêt commun – Création de postes et adaptation du tableau des effectifs au sein du SME - Approuvée à l'unanimité
- N°012/2024 – Intérêt commun – Création d'un emploi non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité - Approuvée à l'unanimité
- N° 013/2024 – Assainissement Non Collectif – SPANC : Opération groupée CHAZALON Josiane
- N°014/2024 – Intérêt Commun – Accord de Résilience - Approuvée à l'unanimité

Conformément à la réglementation en vigueur, ce procès-verbal sera arrêté et signé au prochain comité syndical.

**Le Président,
Raymond ASTIER**



**Le secrétaire de séance,
Bernard BRUN**



